

# Interco : Le dispositif de vélos électriques a perdu les pédales

On ne peut pas véritablement parler de succès. Inauguré en juillet 2019, le dispositif de vélos électriques de la Communauté de Communes, qui se composait initialement de dix stations réparties sur les sept communes du territoire Sud Corse, pour un total de 100 vélos, n'a jamais véritablement pris son envol.

Cette initiative en faveur de la mobilité douce, financée à 80 % par l'État, s'inscrivait pourtant dans une bonne dynamique, celle des « territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat ». Une démarche lancée en 2014 par le ministère de l'Environnement visant à encourager les politiques énergétiques durables. La Communauté de Communes avait ainsi officialisé son adhésion dès l'automne 2016 avec la ministre de l'Écologie de l'époque, Ségolène Royal.

## Une entreprise défaillante

Mais parfois, même les projets les plus vertueux peuvent se retrouver le bec dans l'eau. Le bilan de cette première année n'a pas été celui escompté. Malgré un démarrage prometteur, la Communauté de Communes a été rapidement forcée de constater la dégradation progressive de ce service. En cause, l'entreprise insulaire, en charge de la gestion du dispositif défaillante, qui n'a pas été à la hauteur des enjeux.

« Nous n'abandonnons pas ce projet », rassure tout de suite Laurence Giraschi, directrice générale des services de la Communauté de Communes Sud Corse qui a repris le dossier en main, « nous sommes contraints



Des stations désertes. La défaillance de l'entreprise en charge de la gestion de ces stations réparties sur le territoire oblige l'interco à revoir tout le dispositif. PHOTO N.A.

aujourd'hui de revoir l'organisation et la gestion de cet outil et voir comment on poursuit, si on délègue à une nouvelle entreprise ou si on gère en interne. Il y a tout un travail à refaire sur lequel nous sommes en train de nous pencher », assure-t-elle.

## Un outil à revoir et à optimiser

Jusqu'ici seules sept stations étaient encore actives, celles du coworking de Porto-Vecchio, de Lecchi, de Bonifacio (haute ville et marine), de Sotta, de Pianottoli et de Monacia-d'Aullène. Quatre stations doivent être installées ou réactivées à Figari et à Porto-Vecchio (parking de la marine, capitainerie du port et rue

Jean Jaurès). Une extension avec quatre vélos supplémentaires est également prévue à Sotta.

Aujourd'hui, tous les vélos sont en hivernage en attendant une réactivation de l'ensemble du dispositif d'ici le printemps. C'est en tout cas le vœu de la Communauté de Communes du Sud Corse.

En attendant, l'interco a dressé un petit bilan depuis la mise en service des stations qui comptabilisent sur un peu plus d'un an un total de 6 097 heures d'utilisation pour 1915 locations. Dans le top 3 des stations les plus prisées on retrouve ainsi Monacia-d'Aullène, Pianottoli-Caldarellu et la station de la marine à Bonifacio. « On s'est rendu compte que l'utilisation des vélos électriques

fonctionnait mieux au départ de sentiers de balade. C'est la raison pour laquelle on a décidé d'optimiser dans le futur la localisation des stations en lien avec le projet d'extension et de création de pistes cyclables entre les communes. On positionnera les bornes en fonction des circuits proposés », précise la DGS de la Communauté de Communes.

L'objectif sera également d'inciter les locaux à s'approprier cet outil de mobilité douce, comme ils l'ont fait avec la navette électrique A Citadina, en mettant en place un tarif spécial résident. Histoire de redonner un coup de pédale à ce dispositif dont l'impact environnemental n'est plus à démontrer.

NADIA AMAR